



Project Manager Officer

DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION

**Côtes d'Armor,
bord de mer**

**Agglomération de
115 000 hab.**

**PARIS 2h15 TGV
RENNES 1h**

- Hôpital de référence du Territoire de santé ARMOR
- 3^{ème} établissement de santé breton par son activité

**Très beau plateau technique
Toutes spécialités**

(sauf Neuro-chirurgie et Chirurgie Cardiaque)

Lits et places

- 734 en MCO,
- 52 en SSR
- 484 en EHPAD
-

Maternité et néonatalogie
labellisées IHAB « Ami des
bébés » en 2017 et 2020

Établissement certifié
Niveau A par l'HAS

Informations relatives au poste :

- **Quotité** : 100 %
- **Type de contrat** : CDI, mise à disposition à temps plein ou mutation
- **Lieu d'exercice** : Saint-Brieuc
- **Télétravail** : Poste éligible

Description de la fonction et/ou missions :

Les centres hospitaliers de Saint-Brieuc, Guingamp, Lannion, Paimpol et Tréguier ont engagé depuis de nombreuses années une démarche de coopération et de mutualisation, aussi bien dans la prise en charge du patient que dans la mutualisation des ressources.

Cet engagement de coopération et de mutualisation s'est concrétisé en 2012, par la création de la Communauté Hospitalière Territoriale d'Armor, fondée en tout premier lieu sur un projet médical communautaire qui définit les axes majeurs de développement pour la prise en charge des patients.

Pensée sur la base d'une organisation de l'offre de soins en filières, la Communauté Hospitalière de Territoire d'Armor est fondée sur trois principes directeurs :

- ⇒ Pérenniser une offre de soins de proximité, adaptée aux besoins de la population et de qualité égale en tous points du territoire ;
- ⇒ Définir les complémentarités entre les Établissements : chacun doit pouvoir trouver sa place, jouer un rôle ;
- ⇒ Organiser une offre de soins lisible pour le patient : la bonne orientation du patient, au bon moment, au plus près des compétences.

Depuis le 1er juillet 2016, le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) d'Armor a été créé, il remplace la Communauté Hospitalière de Territoire (CHT) d'Armor. Les membres du GHT sont les centres hospitaliers de Guingamp, Lannion-Trestel, Paimpol, Quintin et Lamballe, Saint-Brieuc et Tréguier.

Le GHT travaille également avec des partenaires et associés, notamment les hôpitaux psychiatriques de Bégard et de Dinan ainsi que les CHRU de Rennes et de Brest.

Le GHT d'Armor représente aujourd'hui : 4 600 lits et places, 7 000 professionnels, 50 spécialités médicales.

La direction des systèmes d'information (DSI) est organisée comme un centre communautaire de services SI. Elle rassemble l'ensemble des ressources SI au sein d'une même organisation dont la trajectoire de mise en œuvre intègre la mise en œuvre de la plateforme communautaire et le maintien des SI existants.

Les missions de la DSI s'articulent autour de deux grands axes :

- La délivrance des services système d'information à l'utilisateur qu'ils soient fonctionnels (applications métiers, bureautiques, etc...) ou technologiques (postes de travail, réseau, stockage, etc.) incluant aussi bien le maintien en condition opérationnelle que l'assistance, la formation, l'accompagnement et le support à l'usage des outils.
- L'évolution et la transformation des services SI positionnant l'utilisateur (dans le sens général du terme) au cœur du dispositif d'acquisition et de mise en œuvre des nouvelles fonctions et de leurs mises à niveau périodiques ou ponctuelles.

L'organisation fonctionnelle de la DSI se décline au travers de quatre pôles d'activité principaux :

- « Pôle pilotage » en charge de l'assistance à maîtrise d'ouvrage méthodologique auprès des directions d'établissements et des maîtrises d'ouvrage métiers lors de l'instruction des projets.
- « Pôle projets » avec pour mission la mise en œuvre et le déploiement des nouvelles fonctionnalités et services du SI ainsi que leurs évolutions dans les établissements.
- « Pôle infrastructure » a pour mission le maintien en conditions opérationnelles des ressources techniques (matériel réseau actif hors distribution, serveurs physiques et virtuels et release applicative hors impact métier).
- « Pôle service utilisateurs » en charge de mettre à disposition des utilisateurs l'ensemble des outils et services du SI et de les accompagner dans leurs usages.

Dans ce contexte, la DSI doit renforcer le pôle « pilotage » d'un PMO.

1. MISSIONS

Au sein de la Direction des Systèmes d'Information du GHT et du pôle pilotage, le PMO (Project Management Officer) a pour mission de coordonner le pilotage, le suivi et le reporting de l'activité des projets de la DSI. Il coordonne les plannings prévisionnels d'affectation des ressources, le suivi des réalisations et le budget du périmètre qui lui sera affecté.

À ce titre, il participe :

- Coordination des acteurs des projets (chefs de projets, responsables applicatifs...)
- Elaboration et revues du portefeuille des projets, publication des projets stratégiques de la DSI
- Création des reporting et communications sur les états d'avancement des projets SI
- Elaboration, amélioration d'une méthodologie de gestion de projets SI
- Sensibilisation et formation des chefs de projets à la méthodologie
- Création, rédaction et mise à disposition d'outils de gestion de projet SI
- Suivi des risques des projets
- Suivi, contrôle, conseils, support sur l'avancée des projets SI

2. ACTIVITES

En collaboration avec les chefs de projets du pôle projet il a pour activités principales :

- Créer des reporting et des états d'avancement sur le ou les projets suivis
- Suivre et vérifier l'avancement du projet (qualité / cout / délai) et le respect du cahier des charges
- Communiquer sur l'avancée du projet
- Assurer le suivi budgétaire du projet
- Suivre les risques du projet
- Assurer la qualité du projet

3. SAVOIRS, APTITUDES ET COMPETENCES REQUISES

Savoir-faire

- Suivre et mettre en place d'indicateur de performance
- Assister le chef de projet et manager dans la démarche et mise en place de nouveaux projets
- Assurer le planning et le suivi de projet
- Gérer la communication vers les différents interlocuteurs ayant trait aux projets
- Suivre les relations et commande avec les fournisseurs

Compétences générales

Connaissance des systèmes d'information hospitaliers appréciée

- Méthodique, rigoureux, avec une capacité d'analyse
- Savoir gérer des priorités et veiller au respect de délais
- Esprit d'équipe, aptitude à communiquer et à collaborer avec les autres équipes, les services et les prestataires
- Bonne capacité rédactionnelle
- Esprit d'initiative et autonomie dans son plan de charge
- Objectivité et capacité d'adaptation à des situations critiques ou complexes

Formation **ou expérience requises**

- Grade/Niveau : Bac + 5 et supérieur en Informatique

RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE

Le PMO sera rattaché hiérarchiquement au responsable du pôle pilotage de la DSI du GHT.

Lettre de candidature et CV à envoyer à :

Monsieur Etienne ROUAULT
Directeur Adjoint des Ressources Humaines
Centre Hospitalier de Saint-Brieuc
10 rue Marcel Proust
22027 – SAINT-BRIEUC CEDEX 1

Ou par courriel : recrutement.drh.stbrieuc@armorsante.bzh

Date limite de réception des candidatures : 30 novembre 2022

Pour tout renseignement, merci de contacter :

- Olivier PERCHEC – Responsable du pôle Pilotage - DSI 02.96.01.70.16

Plus d'infos

www.ch-stbrieuc.fr
www.mairie-saint-brieuc.fr
www.baiedesaintbrieuc.com